



**SPACE 2024**  
**DOSSIER DE PRESSE**  
**Région Bretagne**







**INVITATION  
PRESSE**

**17, 18 et 19 septembre 2024,  
à Rennes.**

## **SPACE 2024, du 17 au 19 septembre au Parc-Expo de Rennes**

### **3 jours dédiés à l'élevage et à l'avenir de l'agriculture**

Comme chaque année au Parc Expo de Rennes, le **SPACE**, salon international de l'élevage, accueillera pendant trois jours tous les acteurs du monde agricole, et plus particulièrement de l'élevage. Partenaire fidèle du salon, la Région Bretagne sera bien présente tout au long de ces trois jours, via un stand qui abritera des rencontres et permettra à tous de s'informer sur l'action de la collectivité en matière agricole.

Parmi les moments importants de l'agenda du Space, le Vice-Président à l'agriculture, à l'agroalimentaire et à l'alimentation, Arnaud Lécuyer, signera le jeudi une convention avec des organismes bancaires et la SAFER, en vue d'harmoniser les dispositifs existants d'achat différé de foncier, qui permettent de faciliter l'installation des jeunes agriculteurs, et contribuent au renouvellement des générations, objectif prioritaire de la Région Bretagne. La question de la gestion du foncier agricole et de son accessibilité reste un facteur important pour la sécurisation de projets d'installation. Son organisation et sa continuité sont autant de facteurs primordiaux pour garantir la pérennité des outils de production agricole.

#### **ACCUEIL PRESSE : Salon international de l'élevage (SPACE) Parc-Expo de Rennes, 2 La Haie Gautrais à Bruz (35)**

- **Mardi 17 septembre, à partir de 9h :** le Président de la Région, Loïg Chesnais-Girard, participera à l'inauguration du salon, et à la traditionnelle visite des stands.
- **Mercredi 18 septembre, à 17h30 :** Remise des médailles du concours général agricole, en présence de Loïg Chesnais-Girard.
- **Jeudi 19 septembre, à 17h :** Signature de convention entre la Région Bretagne, le Crédit Mutuel de Bretagne, le Crédit Agricole et la SAFER, en présence d'Arnaud Lécuyer, vice-président de la Région à l'agriculture.

***Merci de nous confirmer votre présence par mail.***

#### **SERVICE PRESSE**

02 99 27 13 54 | [presse@bretagne.bzh](mailto:presse@bretagne.bzh)

Odile Bruley (06 76 87 49 57) | Sylvain Le Duigou (06 42 32 13 57) | Aymery Bot (07 50 12 41 30) | Sébastien Jédor (06 22 49 94 69)

[www.bretagne.bzh/espace-presse](http://www.bretagne.bzh/espace-presse) | [@bretagne\\_presse](https://twitter.com/bretagne_presse)



**COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE**

**Les 17, 18 et 19 septembre 2024,  
à Rennes**

## *Salon international de l'élevage (SPACE)*

### **La Région affirme ses priorités pour l'agriculture bretonne**

Première région agricole de France, et contributrice essentielle de la souveraineté alimentaire européenne, la Bretagne et son agriculture font face à des enjeux cruciaux. Ces défis demandent une mobilisation collective et la Région Bretagne entend prendre toute sa part pour permettre aux agriculteurs de vivre fièrement de leur métier et d'avoir l'agriculture la plus performante au niveau environnemental. Au travers de ses compétences et portée par une volonté politique forte, la Région a récemment adopté des leviers d'actions, qui commencent à porter leurs fruits, pour aider au renouvellement des générations et à la modernisation de notre agriculture.

En adoptant une feuille de route ambitieuse en février 2024, **la Région Bretagne a défini cinq grands enjeux d'avenir** pour guider son action agricole :

- **contribuer à la souveraineté alimentaire,**
- **préserver les ressources naturelles,**
- **s'adapter et atténuer le changement climatique,**
- **assurer un revenu aux agriculteurs,**
- **conserver la maîtrise de l'outil de production.**

L'objectif de la Région est donc de favoriser une agriculture du **produire mieux, en respectant les limites des écosystèmes**, tout en assumant son rôle dans la souveraineté alimentaire du continent. Les agriculteurs bretons sont déjà engagés dans les transitions : 6 000 agriculteurs engagés en MAEC et en Bio, 5 600 agriculteurs engagés dans le programme Breizh Bocage, et plus largement dans toutes les transitions (investissements énergétiques, réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires, réduction de l'empreinte carbone). En parallèle, au travers de la nouvelle programmation des fonds européens, **la Région souhaite faire du renouvellement des générations et du maintien d'une agriculture de qualité** les pierres angulaires de sa politique de soutien au secteur.

La collectivité prône donc **un modèle d'agriculture familiale, porteuse d'emplois**, basée sur un système de polyculture élevage qui répond à la fois aux enjeux de production et de transition, par le développement des prairies et du bocage.

Cette ambition en entraîne une autre : **relever le défi du renouvellement des générations**. La Région, après la large concertation des Etats Généraux de l'Installation et de la Transmission (EGIT) a, à ce titre, adopté en décembre 2022 une stratégie complète pour parvenir au chiffre symbolique des **1 000 installations** aidées par an. Aujourd'hui, tous les outils sont sur les rails, ou en passe d'être mis en oeuvre, comme en témoigne le programme Agri Transmission, qui sera effectif en fin d'année.

L'année dernière, la Région a initié, en remplacement des plans de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAEA), **le programme Agri'Invest**, qui accompagne les agriculteurs qui investissent dans la transition écologique.

**L'objectif est de permettre aux agriculteurs de moderniser les exploitations, d'améliorer leur impact sur le climat**, la ressource en eau et la biodiversité, d'améliorer le bien-être animal, les conditions de travail sur les exploitations agricoles et de favoriser la diversification, et les investissements collectifs.

**Depuis le début de l'année, et d'ici la fin de l'année, ce sont plus de 1100 dossiers qui seront traités par les services de la Région, pour un montant total de près de 27 M€ d'aides publiques.**

#### **SERVICE PRESSE**

# Amplifier les transitions de l'agriculture bretonne

## Depuis un an, le dispositif Agri'invest se déploie en Bretagne

La Région, qui fait du soutien à la transition agro-écologique et au renouvellement des générations une priorité, aide les exploitations agricoles à travers différents dispositifs. Parmi ceux-ci, en remplacement des plans de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCAEA), la collectivité a lancé à l'automne dernier Agri'Invest, un nouveau programme centré sur la modernisation des exploitations agricoles et l'accompagnement des transitions. Son but : permettre à l'agriculture bretonne de rester compétitive, tout en adaptant ses usages à travers la transition agroécologique, améliorer les conditions de travail et attirer une nouvelle génération d'agriculteurs et d'agricultrices.

Dans un contexte global de transition, l'agriculture bretonne est au carrefour de nombreux enjeux. Grâce au soutien de la Région Bretagne, l'objectif d'Agri'Invest est permettre aux agriculteurs de **moderniser leurs exploitations, d'améliorer leur impact sur le climat**, la ressource en eau et la biodiversité, d'améliorer le bien-être animal, les conditions de travail sur les exploitations agricoles et de favoriser la diversification et les investissements collectifs.

Différence majeure avec le PCAEA, Agri'Invest introduit la notion de **contrat de transition agro-écologique**. Ce contrat devient une condition d'accès et une grille de sélection aux investissements productifs et de transformation à la ferme pour aider les agriculteurs à valoriser leurs démarches de transition dans trois domaines : réduction de leur impact sur l'eau, le climat et la biodiversité.

### Six dispositifs d'aide en un

Le dispositif Agri'Invest soutiendra 6 grands types d'investissements, dont certains seront déclinés en appels à projets.

- **Les investissements résilients climat carbone**, soutenus à hauteur de 40 %, dans du matériel ou des équipements en faveur du climat et de la biodiversité,
- **Les investissements résilients eau** soutenus à hauteur de 40 %, et préservant la ressource en eau,
- **Les investissements productifs**, supérieurs à 15 000 €, seront aidés à hauteur de 25 % (avec un bonus de 15 % pour les jeunes agriculteurs et pour l'agriculture bio, de 10 % pour les filières à enjeu de pérennité, et un bonus pour les insulaires à venir). Les bénéficiaires devront valider un contrat de transition agro-écologique. **De nombreux investissements sont éligibles** : construction de bâtiments neufs pour les filières végétales, les ruminants et les apiculteurs, aménagements intérieurs et extérieurs, équipements de traite, apicoles, de gestion des effluents, de manipulation des animaux, pour le bien-être animal, équipements d'ergonomie au travail ;
- **Les investissements de transformation et la vente à la ferme**. Les agriculteurs pourront être

aidés à hauteur de 25 % (avec un bonus de 15% pour les JA et Bio ainsi que les collectifs, de 10% pour les filières à enjeu de pérennité et un bonus pour les insulaires à venir). Les dépenses éligibles sont la construction de bâtiments neufs pour la transformation ou vente à la ferme et l'équipement de ces bâtiments.

- **Les investissements biosécurité des filières volailles et cunicoles**, permettant notamment de lutter contre les épizooties : alimentation et qualité de l'air, lutte contre la faune sauvage, nettoyage, aménagement des extérieurs, accès contrôlé à l'élevage...
- **Les investissements collectifs dédiés aux CUMA et aux ETA sur fonds Région**.

Pour Arnaud Lécuyer, Vice-président de la Région en charge de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de l'alimentation, le dispositif Agri'Invest constitue « une nouvelle étape dans l'accompagnement des agriculteurs. Ils s'engagent déjà dans les transitions agro-écologiques. Nous allons les aider à aller plus loin, à devenir encore plus résilients, encore moins dépendants du carbone, pour améliorer encore davantage les conditions de travail afin qu'ils puissent continuer de jouer leur rôle dans la souveraineté alimentaire du pays et du continent. »

Le dispositif Agri'invest est financé par le fonds européen FEADER, à hauteur de 49 M€, et par la Région, pour 28 M€, sur les cinq années de la programmation des aides européennes, de 2023 à 2027. Depuis le lancement d'Agri'Invest et jusqu'à la fin de cette année, ce seront déjà plus de 1100 dossiers qui seront engagés.



Loïg Chesnais-Girard en visite dans une exploitation laitière, à Fougères (35)



# Renouveler les générations

## Priorité de la Région, pour l'avenir de notre agriculture

Grâce à une typologie originale, l'agriculture bretonne s'appuie depuis toujours sur de nombreuses exploitations familiales, à taille humaine. Menacé par l'évolution de la démographie agricole, elle entre dans une période cruciale pour son avenir : près d'un agriculteur sur deux en Bretagne va partir en retraite dans les dix années qui viennent. Confrontée à ce constat et engagée dans la transition agro-écologique, la Région Bretagne a construit et adopté une stratégie globale et partenariale en faveur de l'installation et la transmission dans l'agriculture.

Renouveler les générations et accélérer les transitions: voilà les deux grands objectifs de la stratégie régionale pour l'installation et la transmission en agriculture, adoptée le 16 décembre 2022 par la Région Bretagne. Cette nouvelle étape fait suite aux **Etats généraux de l'installation-transmission (EGIT)** au cours desquelles près de 200 acteurs du monde agricole breton ont été associés pour une consultation inédite. A la clef, au sein de cette nouvelle stratégie, **des solutions pratiques et concrètes se mettent en place** depuis en Bretagne, avec un objectif affiché : parvenir à aider 1000 installations par an 2028.

**Cette stratégie rassemble de nombreux leviers d'actions** : la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) simplifiée, les prêts d'honneur désormais ouverts à toutes les filières, de nouvelles formations pour les demandeurs d'emploi, des dispositifs d'achat différé de fonciers en collaboration avec les banques, des partenariats avec les territoires, des campagnes de communication... Tous ces leviers sont rassemblés sous **six grands axes**, qui guident l'action de la Région Bretagne :

- **Accompagner les projets d'installation,**
- **Préserver et orienter l'usage du foncier agricole,**
- **Attirer et former aux métiers de l'agriculture,**
- **Territorialiser l'installation-transmission,**
- **Développer une stratégie de communication,**
- **Améliorer la transmissibilité des exploitations.**

Sur ce dernier point, la Région Bretagne lancera à l'automne les **«diagnostic 360» dans le cadre du dispositif Agri Transmission**. Des organismes de conseil, payés par la collectivité, proposeront ce diagnostic aux exploitants agricoles qui envisagent de passer la main. Evaluation de l'entreprise, analyse des ressources humaines, estimation de la résilience face aux évolutions climatiques, économie d'énergie... Agri Transmission permettra de livrer à l'exploitant un **plan d'action pour améliorer la transmissibilité de son entreprise, et ainsi favoriser le renouvellement des générations.**

### 2500 candidats chaque année pour relever le défi

Grande région agricole européenne, la Bretagne compte **26 300 exploitations et 55 200 actifs agricoles dont 36 400 chefs d'exploitations et co-exploitants**. Elle demeure une région d'élevage avec 63 % de ses exploitations spécialisées en productions animales. Les installations en production laitière représentent plus du tiers des installations de la région.

Alors que les installations en production hors sol restent stables, les projets hors grandes filières sont en augmentation : maraîchage, ovins, caprins, équins... Près de la moitié se font aujourd'hui hors cadre familial et une large partie concerne des personnes non issues du milieu agricole.

**40% des installations se font par ailleurs en système biologique**. Si la dynamique reste à un niveau élevé en Bretagne par rapport aux autres régions (750 par an dont 500 aidées), seulement **une installation en moyenne est réalisée pour deux départs en retraite** tandis que 1 500 départs par an sont observés.

Dans le même temps, **2 500 candidats** entament le parcours pour démarrer une activité chaque année, ce qui témoigne d'un réel potentiel et d'une attractivité des métiers agricoles.

Le vieillissement de la population agricole touche l'ensemble des filières, particulièrement les exploitations laitières. **Les professionnels âgés de 55 ans et plus, dits seniors, censés partir en retraite dans les 10 ans**, détiennent un potentiel important pour l'avenir de l'agriculture bretonne. Ils sont à la tête de près de la moitié des exploitations de la région et de 45 % de la superficie agricole utilisée (SAU).



